

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 307

présenté par
M. Gille
-----**ARTICLE 19**

À la première phrase de l'alinéa 28, substituer aux mots :

« celui-ci »

les mots :

« le commissaire aux comptes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision